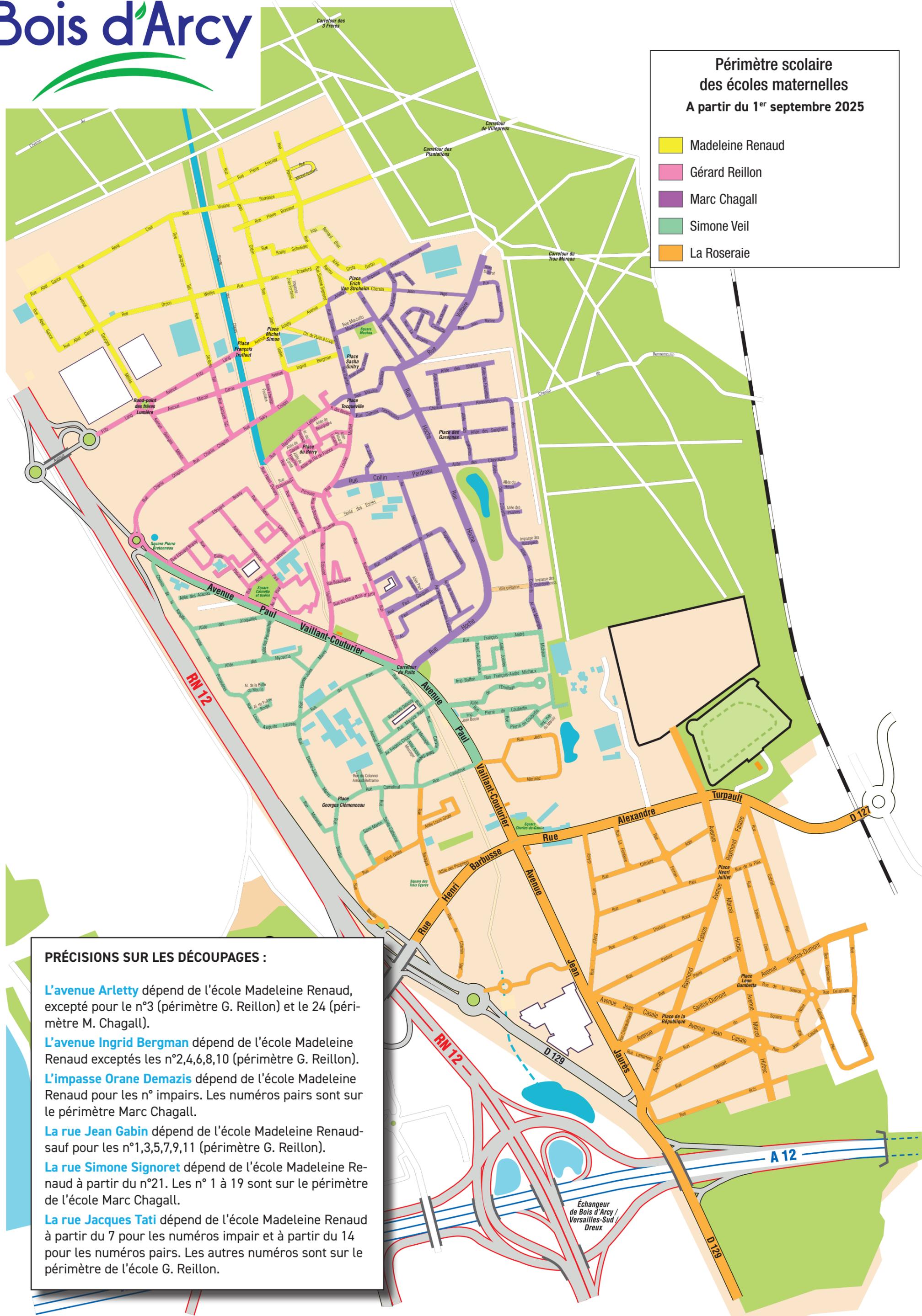


## Périmètre scolaire des écoles maternelles A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025

- Madeleine Renaud
- Gérard Reillon
- Marc Chagall
- Simone Veil
- La Roseraie



### PRÉCISIONS SUR LES DÉCOUPAGES :

- L'avenue Arletty** dépend de l'école Madeleine Renaud, excepté pour le n°3 (périmètre G. Reillon) et le 24 (périmètre M. Chagall).
- L'avenue Ingrid Bergman** dépend de l'école Madeleine Renaud exceptés les n°2,4,6,8,10 (périmètre G. Reillon).
- L'impasse Orane Demazis** dépend de l'école Madeleine Renaud pour les n° impairs. Les numéros pairs sont sur le périmètre Marc Chagall.
- La rue Jean Gabin** dépend de l'école Madeleine Renaud-sauf pour les n°1,3,5,7,9,11 (périmètre G. Reillon).
- La rue Simone Signoret** dépend de l'école Madeleine Renaud à partir du n°21. Les n° 1 à 19 sont sur le périmètre de l'école Marc Chagall.
- La rue Jacques Tati** dépend de l'école Madeleine Renaud à partir du 7 pour les numéros impair et à partir du 14 pour les numéros pairs. Les autres numéros sont sur le périmètre de l'école G. Reillon.